La société AZAR SA, au capital de 600 000 DH (6 000 actions de 100 DH), décide le 5 avril 2021 une double augmentation simultanée de capital par :

* l'émission de 2 000 actions nouvelles de numéraire au prix de 180 DH l'une, libérées du minimum légal ;

* l'incorporation de 200 000 DH de réserves facultatives et la distribution de 2 000 actions gratuites. La valeur réelle de l'action avant l'opération est de 360 DH.

Travail à faire

1. Calculer la valeur théorique du droit préférentiel de souscription (DS) et celle du droit d'attribution (DA).

2. Passer les écritures comptables nécessaires.